

Collecte des déchets ménagers

Parmi ses missions, la CASA assure la gestion des déchets ménagers et assimilés de son territoire soit en régie directe soit par des marchés publics de prestations de services.

Ces missions recouvrent l'ensemble des opérations de collecte et de traitement des déchets notamment:

- › La conteneurisation, la collecte, des ordures ménagères et encombrants sur la voie publique.
- › Le traitement des déchets

Pour traiter ses déchets, la CASA a transféré la compétence au syndicat UNIVALOM.

Ainsi, les ordures ménagères sont éliminées grâce à l'unité de valorisation énergétique permettant de produire de l'électricité pour plus de 10 000 équivalent-foyers et les encombrants sont valorisés en tant que combustible solide de récupération (permettant la substitution du coke de pétrole dans les cimenteries).

Carte des points de tri et de collecte des déchets

Carte interactive du territoire vous permettant d'identifier les points d'apports volontaires pour la collecte du verre, des emballages et des cartons, textile, linge, chaussures, ordures ménagères.

Zoomer sur les points pour afficher le détails des matières collectées par Point de collecte



- Textile, linge, chaussures
- Verre
- Carton
- Emballage
- Ordures ménagères

(/lizmap-web-client-master/lizmap/www/index.php/view/)

